

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 132 (1987)  
**Heft:** 10

**Artikel:** La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans : au sommaire du No 10, 1947  
**Autor:** Vallière, P. de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-344803>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans

### Au sommaire du N° 10, 1947

- *Les chiens de guerre, major P. de Vallière*
- *Sur les papiers du champ de bataille, premier-lieutenant M. Cramer*
- *Le désastre français en 1939-1940, général Clément-Grandcourt*
- *Revue de la presse*
- *Bulletin bibliographique*

### Texte choisi

Aux grandes manœuvres des années prochaines, au défilé final, on ne verra plus passer les chiens en tête de la division, le nez au vent, le pas relevé, sous la chabraque rouge à croix blanche, à côté de leurs conducteurs. Le public cherchera des yeux, mais en vain, les chiens sanitaires revêtus d'une chabraque blanche à croix rouge. Déception des foules accourues pour témoigner leur attachement à l'armée; elles ne pourront plus applaudir au passage les chiens, fidèles compagnons de l'homme, amis du soldat. Un ordre incompréhensible et brutal les a exclus de l'armée.

Certes, ils n'ont pas mérité cette ingratitude officielle. Dans toutes les armées belligérantes, ils ont conquis la reconnaissance et l'affection des combattants par les services rendus dans les deux dernières guerres. Leur merveilleux instinct, leur sens de l'orientation, leur endurance, leur dévouement ont sauvé des dizaines de milliers de vies humaines.

Que sont devenus nos chiens de guerre? Pourquoi ne les verrons-nous plus en campagne, porter des messages, rechercher des blessés dans les taillis, découvrir les hommes que l'avalanche a recouverts?

Nos chiens d'armée ont-ils été indignes de la confiance que nous avons mise en eux? Se sont-ils montrés inférieurs à leurs congénères d'autres armées? La guerre a manqué à leur entraînement, c'est vrai, ils n'ont pas connu l'horreur et l'épouvante des champs de bataille. Mais nous les avons vus à l'œuvre en haute montagne, lutter contre les éléments déchaînés, infatigables, sans se laisser jamais détourner de leur but, progresser dans le terrain sous le feu de l'artillerie, pendant que les rafales d'obus passaient au-dessus d'eux, dans des exercices de tir réels combinés. Nous connaissons des exemples de sauvetages de soldats blessés en terrain difficile, après une chute dans les rochers, de skieurs isolés immobilisés par une jambe cassée, secourus à temps par une pa-

trouille, grâce au flair d'un chien, nous savons qu'en 1944, par exemple, les chiens d'avalanches ont sauvé plus de vingt hommes. Un exemple entre plusieurs illustrera la rapidité avec laquelle les chiens de liaison exécutent les tâches qu'ils reçoivent :

Le 23 janvier 1935, le berger allemand *Dick*, du dépôt du fort de Savatan, a parcouru la distance Collonges - Dorénaz - Arbignon - Hauts de Follatères - Branson, soit 13 km. 600, dénivellement 700 m. de montée, *en 28 minutes*. La patrouille qui venait de faire le trajet avait mis *3 heures et 10 minutes*. On ne peut mettre en doute l'excellence du dressage de nos chiens, ni leurs aptitudes, ni leur courage, ni leur fidélité à toute épreuve. Comme leurs frères d'autres pays, ils sauraient donner leur vie pour leur maître. Ils l'ont prouvé.

Pourquoi, alors, priver notre défense nationale de ce précieux élément qu'aucun homme ne peut remplacer ?

Parce qu'un certain Monsieur Le-bureau, fonctionnaire tout-puissant dans l'administration militaire, a décidé un beau jour que les chiens de guerre devaient disparaître. On les a supprimés sans bruit, sans discussion possible, sans consulter ceux qui, depuis 18 ans, s'étaient consacrés à leur dressage. On a attendu la fin du service actif pour biffer d'un trait de plume le modeste crédit affecté à l'élevage des chiens et à l'entretien du personnel. Le public a ignoré cette décision malencontreuse et l'ignore encore, la presse n'en a pas été

informée, les chefs responsables, les sociétés militaires, se sont trouvés devant le fait accompli. Même méthode que celle employée pour imposer le poignard des officiers.

Cette décision de rayer les chiens de l'ordre de bataille a été prise après le 20 août 1945, c'est-à-dire après que le général Guisan eut déposé son commandement. Précaution habile, qui ne lui a pas permis de s'opposer à une mesure qu'il n'aurait jamais admise comme commandant en chef de l'armée. On le savait dans les bureaux.

C'est le général Guisan, en effet, qui a introduit les chiens dans notre armée, alors qu'il était colonel-divisionnaire. C'est lui qui, en 1928, a organisé et dirigé les premiers essais d'élevage au Mont-Pèlerin sur Vevey, dans la propriété d'une Américaine, Mrs Eustis, qui avait mis généreusement chiens et locaux à sa disposition. C'est là que furent dressées les premières équipes de chiens de liaison. En 1932, le chenil fut transféré au fort de Savatan. Le capitaine Liechti en prit la direction. Il est, dès ce moment, resté à la tête du centre de dressage qu'il a dirigé avec une grande compétence, un sens averti du caractère et des possibilités du chien, car il faut aimer et comprendre les animaux pour obtenir les résultats qu'on a pu constater au centre de Bex où, depuis 1934, se sont poursuivis, avec un succès croissant, l'élevage et le dressage de nos chiens de liaison et sanitaires, en même temps que l'instruction des conducteurs. (...)

Major P. de Vallière